



Virement bloqué - Demande justificatif

Par Romain

Bonjour,

Ma banque a bloqué un virement de donation que j'ai fait à une association et me demande un justificatif pour cette transaction. Mon banquier refuse de me fournir des explications sur la raison de cette demande.

N'ayant rien à me reprocher, et sachant pertinemment que cette association que je connais très bien est hors de tout soupçon, je suis réticent à fournir un document car il me semble qu'il s'agit d'une violation de ma vie privée, ainsi que du principe constitutionnel de base de la présomption d'innocence.

Existe-t-il des recours dans ce cas? Suis-je en droit de demander au minimum la raison précise pour laquelle un justificatif est demandé?

Merci d'avance pour vos éclaircissements
Romain